

## Cotisation de membre

	<u>CHF</u>
<b>Frais d'adhésion</b>	500.00
<b>Montant de base</b>	300.00
<b>Contribution de base cours de formation</b>	100.00
<b>Activités sur véhicules légers (&lt; 3,5 t)</b>	
Dépannage	60.00
Sauvetage, remorquage, transport	60.00
Réparations	90.00
<b>Activités sur poids lourds (&gt; 3,5 t)</b>	
Dépannage	150.00
Sauvetage, remorquage, transport	180.00
Réparations	240.00
<b>Nombre de véhicules d'intervention</b>	
1 véhicule de dépannage	30.00
2 – 3 véhicules de dépannage / sauvetage	60.00
4 – 5 " "	150.00
6 – 7 " "	240.00
8 + " "	360.00

### Principe:

Dans l'année de l'adhésion, il faut s'acquitter du droit d'adhésion et, en cas d'adhésion avant la fin juin, de la cotisation de membre annuelle pour toute l'année, dès juillet, plus que de la moitié.